

NEC Europe standardise, simplifie et automatise son processus complet de gestion des déplacements professionnels avec Concur

Alors que NEC Europe cherche à revoir son système et ses processus de gestion des frais et déplacements professionnels, trop lourds et trop complexes, la société réalise grâce à Concur qu'elle peut non seulement améliorer le processus complet, mais aussi réaliser des économies substantielles et obtenir un retour sur investissement en seulement six mois.

Avec Concur, NEC Europe est aujourd'hui équipée du "nec plus ultra" en matière de solutions de gestion des déplacements et frais professionnels : après une mise en place rapide et simple, la société bénéficie des nombreux avantages de la solution en mode Cloud Concur® Travel & Expense.

« Dans de nombreux pays, récupérer la TVA était une opération complexe et coûteuse en raison des traitements manuels impliqués. L'automatisation via la solution Concur nous a procuré une visibilité et une facilité de traitement qui nous a permis de récupérer très simplement près de 6 000 € de TVA dès la première année. »

John Dickens, Responsable du centre de services partagés NEC Europe Ltd

Le constat

NEC Europe prend conscience que le traitement des déplacements et frais professionnels est une activité lourde et répétitive qui ne génère aucune valeur ajoutée. Elle réalise qu'elle doit repenser cette activité à l'échelle européenne.

Le processus en place présente les défauts suivants :

- un temps de traitement trop long
- une validation manuelle des notes de frais

NEC

Société :

NEC Europe Ltd

Solution mise en œuvre :

Concur Travel & Expense

Secteur :

Informatique et télécommunications

Taille de l'entreprise :

800 employés à travers l'Europe

« Nous avons pu passer de 13 processus de gestion des notes de frais distincts à un seul processus standardisé. »

John Dickens, Responsable du centre de services partagés NEC Europe Ltd

- de nombreuses actions (notion de « touch points » en anglais) avant qu'une demande de remboursement ne soit validée
- pas de politique voyages et frais de déplacements déterminée au niveau global
- un process distinct et spécifique dans chaque pays et/ou filiale
- des traitements complexes et onéreux pour récupérer la TVA
- aucun moyen de vérifier la bonne application des tarifs négociés avec les fournisseurs sous contrat
- des difficultés à communiquer aux collaborateurs, les listes des fournisseurs préférentiels

La solution

C'est parce qu'elle propose à NEC Europe une solution qui va l'aider à résoudre l'ensemble des challenges identifiés que la société Concur est sélectionnée.

En effet, la solution Concur permet de réduire le temps de traitement d'une demande et de diminuer le nombre d'actions (de « touch points ») sur une note de frais, avant sa validation. Mais avant tout, Concur favorise et aide NEC Europe à standardiser son processus de gestion des notes de frais : « nous avons pu passer de 13 processus de gestion des notes de frais distincts à un seul processus standardisé » déclare John Dickens – Responsable du centre de services partagés NEC EUROPE Ltd

NEC Europe a pu passer de trois processus distincts ...

- Autorisation préalable de déplacement professionnel
- Réservation du déplacement
- Traitement des frais professionnels
- ... à un processus unique :
- Un système intégré et automatisé qui prend les trois processus en charge

Les avantages

- Un système unique et fluide qui permet de gérer, à travers l'ensemble de l'Europe, les déplacements et frais dans le respect des règles mises en place
- Une diminution du nombre de remboursements réalisés
- Un accès à la solution 24/7 et 365 jours/an

Les économies

- NEC Europe atteint un retour sur son investissement initial dès la première année.
- NEC Europe a réalisé une économie nette globale de 116 000 € la première année.
- Avec la mise en place d'une politique voyages uniformisée et paramétrée dans la solution pour en favoriser le respect, NEC Europe économise 88 300 € par an.
- En instaurant une liste des fournisseurs préférentiels, NEC Europe économise également 59 000 €.
- NEC Europe prévoit de réitérer ces réductions de coût dans les années à venir soit une économie nette de 162 850 € par an (coûts de fonctionnement annuels déduits) ou 5,5 % d'économie chaque année.

